



EXTRAIT DE PÉTITION **(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 745 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE de nombreux cas au Québec permettent de révéler des failles dans la protection des espaces verts des municipalités, tel que l'établissement de zones d'urbanisation dans des milieux à valeur écologique élevée;

CONSIDÉRANT QUE le cadre légal entourant les milieux naturels ne permet pas une protection suffisante de ceux-ci face aux pratiques actuelles de promoteurs immobiliers;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens ont de la difficulté à être entendus et se voient souvent informés des projets de développement plutôt que consultés en amont des prises de décisions;

CONSIDÉRANT QUE les milieux naturels urbains jouent un rôle essentiel dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques;

CONSIDÉRANT QUE la CAQ a pris l'engagement d'élaborer une politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec d'adopter rapidement une politique d'aménagement du territoire qui comprendrait les éléments suivants :

- L'augmentation de la contribution en espaces verts accessibles et protégés dans les développements à 17 % minimum;
- L'application de la règle « Aucune perte de milieux naturels à valeur écologique » en limitant le plus possible la compensation monétaire ou la cession de terrain;
- L'inclusion de nouveaux indicateurs de valeur écologique permettant la protection des milieux naturels à grande valeur écologique, à l'instar des milieux humides;
- L'encadrement du processus de consultation des villes afin que la population puisse réellement participer aux décisions.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Christine Labrie, députée de Sherbrooke

25 mai 2020

Date de signature de l'extrait